

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 9 février 2017

Communiqué de presse

Le FSE est mobilisé pour relever les défis qui conditionnent l'engagement de la Martinique dans un processus de croissance intelligente, durable et inclusive en cohérence avec le diagnostic territorial.

Afin de relever ces défis, des appels à projets sont lancés pour des demandes de subvention FSE sur les axes stratégiques d'intervention suivants :

- *Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi.*
- *Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi.*
- *Lutter contre l'abandon scolaire et promouvoir l'accès à un enseignement préscolaire, primaire et secondaire de qualité pour tous.*

Ces appels à projets sont disponibles sur les sites :

- De la DIECCTE : <http://www.martinique.dieccte.gouv.fr>
- De la préfecture de la Martinique : www.martinique.pref.gouv.fr

Les nouvelles demandes de subvention devront obligatoirement être présentées dans l'application «Ma démarche FSE» : https://ma-demarche-fse.fr/si_fse/servlet/login.html

Afin de contribuer à la réalisation des objectifs fixés dans le PO, de renforcer l'effet levier des fonds européens et d'assurer un traitement équitable dans l'instruction des demandes, des critères de sélection spécifiques ont été définis.

Informations : Monsieur Luc BATBY téléphone 0596 71 15 06 ou par mail à luc.batby@dieccte.gouv.fr ou 972.fse@dieccte.gouv.fr.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'État en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : [Prefet de la martinique](https://www.facebook.com/Prefet.de.la.martinique)